

plusieurs années auparavant, en vertu d'un arrêté du préfet du Rhône, du 25 mars 1807 (1). Les trois autres, démolies depuis longtemps, étaient placées, la première, à l'issue de la *Ruelle*, la seconde, vers la Croix-du-Châtel, et la dernière, sous la brèche de la terrasse du château.

Ces fortifications appartenaient à deux époques bien distinctes. Quand le vieux château fut bâti, vers le xi^e siècle, une enceinte continue enveloppa seulement tout le sommet de la montagne et renferma, avec le château proprement dit, un certain nombre de maisons appartenant à de nobles familles (2). De là le nom de *Châtel*, donné encore aujourd'hui au quartier renfermé dans cette première enceinte. Plus tard, quand la population des environs vint chercher un abri auprès de la forteresse féodale et qu'un village se forma au pied de ses remparts, il fallut protéger aussi le nouveau bourg ; alors s'élevèrent les murs dont nous voyons encore les restes, et qui furent bâtis au moins vers le milieu du xiv^e siècle, époque où les incursions des Tards-Venus obligèrent un grand nombre de bourgs de nos pays à se clore de murailles.

Outre le *Châtel*, divers noms de lieux nous rappellent encore l'époque et les coutumes de la féodalité. Le chemin des *Terreaux* occupe l'emplacement des anciens fossés. La *Barre* nous garde le souvenir d'un

(1) *Archives municipales*.

(2) Les Lavieu, les Arod, les de Bron, les de Vaurion et plusieurs autres familles moins connues. Ainsi nous voyons dans *l'Inventaire des titres du chapitre de Saint-Paul* (n^o 65), qu'en 1388, Antoine d'Albent (*Albenco*), vendit audit chapitre ses maisons dans le château de Riverie (*Archives du Rhône*).